COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Prix reconnaissance Perce-neige 2021 : la période de mise en candidature est ouverte

Rivière-du-Loup, le 5 mars 2021 – À compter de ce 8 mars, les citoyens de Rivière-du-Loup sont invités à soumettre des candidatures aux prix Perce-neige, qui soulignent et félicitent l'excellence en matière d'intégration des personnes handicapées.

Ces distinctions municipales visent à reconnaitre formellement le travail et l'implication des personnes handicapées elles-mêmes, ainsi que les individus et entreprises qui portent une attention particulière aux principes d'accessibilité universelle.

Les candidatures doivent être reçues d'ici le 16 avril, 13 h. Le formulaire est disponible sur le site web de la Ville, à VilleRDL.ca sous *Ville* puis *Prix et distinctions*. Les catégories proposées sont :

- Intégration socioprofessionnelle - Employeur
- Intégration socioprofessionnelle - Employé
- Implication sociale - Citoyen engagé
- Implication sociale - Entreprise ou organisme
- Implication sociale - Parents-Soutien

En plus de la détermination et de l'engagement, les critères de sélection reposent sur la réalisation des interventions ainsi que les impacts des actions sur les attitudes et les préjugés quant à l'intégration des personnes handicapées. Les prix seront décernés au mois de juin, à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Pour plus d'information, il est possible de communiquer avec Valérie Gauthier, responsable du plan d'action municipal visant l'intégration des personnes handicapées, au 418 862-0906 ou par courriel à valerie.gauthier@villerdl.ca.

- 30 -

Source : Valérie Gauthier, gestionnaire aux
programmes et équipements communautaires
Service loisirs, culture et communautaire

Service des communications | 418 867-6611